Saint-Bruno
DE-MONTARVILLE

EXTRAIT du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Bruno-de-Montarville tenue le mardi 6 juillet 2021, à 18 h 30, en téléconférence, sous la présidence de M. Martin Murray, maire.

Sont présents :
Mme la conseillère Marilou Alarie
M. le conseiller Jacques Bédard
Mme la conseillère Isabelle Bérubé
Mme la conseillère Caroline Cossette
Mme la conseillère Louise Dion
M. le conseiller Ludovic Grisé Farand

Sont absents :
M. le conseiller Joël Boucher
M. le conseiller Vincent Fortier

Sont également présents, le directeur général, M. Vincent Tanguay, le directeur général adjoint et trésorier, M. Roger Robitaille, et l'assistante-greffière, Mme Karine Leduc.

210706-1.2 **Adoption du Programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville**

Le maire Martin Murray présente une synthèse du Programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024.

Il est PROPOSÉ par Caroline Cossette, APPUYÉ par Louise Dion, et RÉSOLU d'adopter de Programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, indiquant des dépenses de 44 275 000 $ pour l'année 2022, de 45 198 500 $ pour l'année 2023 et de 43 524 500 $ pour l'année 2024;

De publier dans le Journal Les Versants le document explicatif relatif au Programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024, et ce, conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q, ch.C-19).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Karine Leduc

KARINE LEDUC
ASSISTANTE-GREFFIÈRE